

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre de
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 12 MAI 1997

Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Présents : 39 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. MESSMER, ZINCK, (excusés) représentés respectivement par les
Délégués Suppléants MM. REUTENAUER et SCHERTZ

MM. MEYER Ch., BERNECKER, BRICKA, (excusés)

N° 201997

OBJET : INDEMNITES DES PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS POUR L'ANNEE 1997

Le Président et les Vice-Présidents ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire délibère sur ce point sous la présidence de Monsieur A. WEISS.

Monsieur WEISS rappelle au Conseil Communautaire les montants des indemnités versées au Président et aux Vice-Présidents en 1996. Il propose ensuite de reconduire ces indemnités pour l'année 1997, selon les crédits prévus au budget primitif 1997.

- **VU les indemnités annuelles du Président et des Vice-Présidents pour l'année 1996**
fixées par délibération du 1er juillet 1996

- **CONSIDERANT les crédits proposés et votés au budget primitif 1997**

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer les indemnités du Président et des Vice-Présidents, pour l'année 1997,
comme suit :

Président

M. LOGEL

2 500 F par mois, soit 30 000 F par an

1er et 2e Vice-Présidents

M. HAAS

1 000 F par mois, soit 12 000 F par an

M. WITTMER

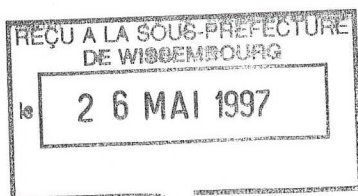
1 000 F par mois, soit 12 000 F par an

les six autres Vice-Présidents

Mme WEISS, Mme CABIROL, Mme MAECHLING, M. SIBLER, M. SCHLOSSER,
et M. PREVOT

600 F par mois, soit 7 200 F par an chacun

et de procéder au mandatement, avec effet rétroactif au 1er janvier 1997.



Pour extrait conforme
WOERTH, le 16 mai 1997

Le Président,
Bernard LOGEL